



ASSOCIATION
d'Adultes et
de Parents
d'Enfants
Dyslexiques
FRANCHE
COMTÉ

Compte rendu

de la réunion du 1 avril 2014

Nous avons réfléchi ensemble aux aménagements qui facilitent ou qui auraient facilité la scolarité de nos enfants dys...

Toutes ces remarques, ces idées sont un condensé de nos vécus respectifs : tout ne conviendra pas à tous mais cela donne des idées, des pistes à explorer...

Voici un bilan de nos échanges...

Concernant les consignes :

Lire systématiquement à voix haute

Faire surligner les verbes, les mots importants.

Proposer des phrases courtes avec une seule tâche dans les phrases.

S'assurer que la consigne est comprise.

Pour les élèves dys, il est souvent nécessaire d'explicitier des choses qui semblent naturelles à l'ensemble des autres élèves :

L'élève dys ne fait pas forcément au départ la différence entre ex 5 p 9 et ex 9 p 5.

Concernant l'autonomie :

Nous pensons qu'elle ne peut pas être une priorité absolue au primaire : Les parents sont sans cesse en train de courir après les livres, les devoirs, les leçons oubliées, mal rangées...etc...L'accès à l'autonomie ne doit pas se faire au détriment de l'organisation générale.

Plutôt, préparer le cartable en fin de journée à l'école, vérifier le travail à faire, les livres et cahiers à prendre

Concernant la copie

La copie des leçons est source de fatigue, c'est certain. Le fait de changer de support visuel est une difficulté commune pour les dys. Donner les photocopies des leçons est source de problème également : dispersion,

perturbation de cours. L'idéal est de donner des cours à trous avec des mots importants à compléter (ces mots peuvent être fournis en vrac sur une feuille annexe).

Concernant la gestion du temps :

La possibilité d'avoir deux jeux de livres : un à l'école, un à la maison

Une démarche très appréciée : **l'anticipation...**

Le fait de donner tous les devoirs qui seront à faire dans la semaine le week-end pour que le parent puisse gérer le temps de l'enfant est très apprécié et évite beaucoup de stress.

Concernant les évaluations

La motivation des dys peut rapidement être fragilisée si l'évaluation n'est pas positive :

Privilégier les évaluations à l'**oral** au maximum.

Laisser les **tables de multiplication** à disposition des élèves dys. Il est par contre important d'entretenir leur apprentissage en vue du collège car c'est pénalisant en mathématiques si elles ne sont pas du tout maîtrisées.

Pour les **poésies** : proposer de l'apprendre en chantant et accepter qu'elle soit récitée en chantant.

Pour les **dictées**, le fait d'écrire 11 fautes et 36 mots justes ou l'inverse est source de motivation pour l'élève dys qui a une marge de progrès possible plutôt que de relever les fautes uniquement.

Concernant les leçons

Proposer des dessins, des images qui illustrent les paragraphes à retenir.

Eviter le tableau de Pythagore, les tableaux à double entrées difficiles à lire pour les dys

Remarques :

La **copie est une double punition** pour les élèves dys.

Le **tutorat** entre élèves peut s'avérer très profitable : un élève peut servir de secrétaire à un dys.

Proposer à l'élève dys de **se présenter** : expliquer aux autres son besoin d'assistance.

La **manipulation du stylo** au départ est souvent laborieuse, saccadée : la rééducation ou parfois une idée imagée est nécessaire...

Ex : dire à l'enfant que ses doigts sont un danseur et le stylo une patineuse, attention la patineuse vient d'être balancée contre le décor par son danseur...

Exemple de valorisation : leur faire mettre la date au tableau

pratiques d'un enseignant :

-Même si la **leçon** a été copiée sur le cahier, je distribue systématiquement les leçons tapées à l'ordinateur avec les mots importants, les définitions et d'une manière générale tout ce qu'il faut savoir en gras, les explications sont écrites en lettres normales et les exercices en italique. Je ne suis pas très favorable à donner des cours à trous avec les mots importants à compléter car ce sont justement ces mots importants dans lesquels il y aura des erreurs de copie. Mes élèves ragent parfois d'avoir eu à copier une leçon que je leur donne ensuite tapée. Mais, mon inspectrice m'a demandé de faire copier les leçons. Du coup, certains élèves préfèrent apprendre la leçon qu'ils ont écrites et d'autres celle que j'ai fournie.

- presque toujours, dans les leçons, nous signalons au surligneur ce qu'il faudra absolument savoir pour l'**évaluation** à venir. Le travail d'apprentissage en est facilité et l'effort peut être limité à ces parties de la leçon.

- lors des **évaluations**, les élèves ont la possibilité de demander l'explication d'une consigne. C'est assez contraignant car certains exercices dont la consigne est difficile doivent être expliqués plusieurs fois car les élèves n'avancent pas tous à la même vitesse.

- pendant des **évaluations**, il est proposé aux élèves de faire corriger leur copie pour éviter les erreurs d'interprétation d'une consigne. Il leur est également possible de fournir des réponses à l'oral (mais de manière discrète ...). Chaque exercice est corrigé une seule fois, au moment où le demande l'élève (sous réserve que je sois disponible). Je n'accepte pas de corriger le même exercice plusieurs fois car l'élève répond alors sans réflexion avec le seul espoir de tomber par hasard sur la bonne réponse.

- j'offre la possibilité de **refaire une évaluation** si elle a été ratée ou si l'élève estime qu'il peut faire mieux. Dans ce cas, c'est la meilleure note qui est conservée. Cela évite les notes

catastrophiques car l'élève avait mal compris la leçon, les consignes ou "était passé à côté" de son évaluation.

- en **SVT et en physique** (et parfois en orthographe et dans d'autres matières), je fournis un résumé de la leçon avec des dessins. Ces schémas sont analysés pour s'assurer de leur compréhension.

- **je corrige les cahiers** à la fin de chaque chapitre et avant chaque évaluation afin de m'assurer que les réponses aux exercices sont justes.